

Le Montillotois

Joyeuses Fêtes

Des framboisiers aux meurgers

Décembre 2016 - N°11

MOT DU MAIRE

Le vent, les feuilles qui tournoient, les brouillards, les jours qui raccourcissent les grues qui passent, le bois qui s'empile voilà des petites scènes de la vie quotidienne du village annonçant l'hiver.

C'est le dernier Montillotois de l'année, j'espère qu'il réchauffera les cœurs et que dans chaque foyer, autour de lui se prépare dans la bonne humeur les fêtes de Noël et de la nouvelle année 2017.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes et vous donne rendez-vous pour la traditionnelle galette des rois ou mon conseil et moi-même vous présenterons notre travail de l'année.

*Le maire, Pierre Diaz
et son conseil.*

La saint-Laurent

Cette année ce fut au tour du comité des fêtes d'organiser cette fête. Elle a eu lieu le dimanche 7 août, le beau temps fut de la partie. Un vide-grenier a été organisé sur le parking du terrain de foot et autour du gymnase. Contre toute attente, plusieurs exposants avaient répondu présent. Le matin une foule nombreuse s'est rendue autour du lavoir de Vaudonjon pour apprécier un spectacle de la scène Faramine, ce fut un moment très agréable, empreint de poésie et de grâce suivi d'un vin d'honneur sur place.

Le midi une paella géante attendait les convives dans la salle polyvalente ; à l'extérieur des jeux ont divertis les plus petits avec promenade en poneys, pêche à la ligne et initiation au tir à l'arc.

Tournée des Zalzaros

La troupe itinérante des Zalzaros a effectué sa tournée estivale avec beaucoup de succès ; elle a donné son dernier spectacle le dimanche 9 octobre devant un public conquis par leurs numéros de voltige et l'humour des comédiens.

A noter les bons résultats des cavaliers des écuries de la croix des bois aux championnats de France d'équitation 2016 : Lola Heurley 3ème place, Sarah Martin 3ème place, Albi Violot 3ème place, Flore Violot 3ème place

Des portes ouvertes ont également eu lieu pour permettre de découvrir les activités du manège équestre.

MAIRIE DE MONTILLOT

11 rue des Framboisiers - 89660 Montillot

Tél. 03 86 33 48 52

Mail : secretariat.mairie@montillot.fr

www.montillot.fr

Horaires des permanences :

Mardi et vendredi, le matin sur rendez-vous,
l'après-midi de 14h à 17h.



Que se passe-t-il à Montillot ?

La Vie du Village

VOYAGE DES TOUFOUS

Le club des Toufous a organisé le 17 septembre son deuxième voyage ; cette fois ci : destination Troyes. Arrêt dans une ferme écomusée puis arrivée à Troyes avec visite du musée « de l'outil et de la pensée ouvrière », très intéressant témoignage des métiers de toutes corporations (tuilier, gantier, chaisier, imprimeur, burrelier, tonnelier, etc...) puis repas dans la vieille ville bien à l'abri autour d'une bonne table. Retour avec visite d'une fromagerie à Chaource et d'une champignonnière. Remerciements à Danielle et Martine pour la bonne organisation de cette journée.

JUS DE POMME et BELOTE

Le 23 octobre a eu lieu la traditionnelle matinée vente de jus de pomme organisée par le comité des fêtes autour du pressoir de Sylvain. Les pommes ramassées dans le verger de Mme Besson ont fourni un beau jus, bien agréable à déguster. Rémy avait fait du boudin, le boulanger son pain beurré, le tout agrémenté d'un concours de tartes aux pommes.



Le concours de belote des Toufous a terminé cette journée à la salle polyvalente. A noter hélas le manque de participants.



HALLOWEEN

Le 31 octobre un joyeux défilé coloré de sorciers et de sorcières a parcouru les rues du village en s'époumonant devant chaque maison « un bonbon ou un sort ». La récolte fut fructueuse et partagée à la salle polyvalente ; chaque enfant a pu ainsi repartir avec un gros sac de friandises. A noter l'accueil chaleureux de deux sorcières du haut du pays qui avaient fait l'effort d'un décor magique et lumineux dans leur hall d'entrée. (merci à Elizabeth et à Léone).

soirée choucroute

Le 5 novembre le comité des fêtes a organisé une soirée choucroute, 70 convives se sont régalés et ont apprécié le joli décor de la salle et des tables, le tout dans une très bonne ambiance festive. Le 1er lot de la tombola fut remporté par M. Claude Carrel, juste retour des choses puisque Claude a passé une partie de son été à repeindre le logement communal.

11 novembre 2016

Le village n'a pas oublié ses héros. Nous étions une trentaine rassemblés autour du Monument aux Morts.



MOULES-FRITES DU FOOT

Plus d'une centaine de convives ont dégusté les moules et frites préparées par Mano et sa sœur Juliana et dansé jusqu'au bout de la nuit, le samedi 12 novembre !!!

Les activités au Gymnase

Le gymnase de Montillot, vous propose les activités sportives suivantes :

› FOOTBALL (préparation physique)

Mercredi de 17h à 19h et vendredi de 19h à 21h.

Contacts :

FCCC : Marc Raffael - mairie - Chatel Censoir
07 56 98 08 09 - fccc89@gmail.com

ASCC : Didier Rolin - 3 rue du colonel Rozanoff
Chatel Censoir - 07 81 47 77 22 - rolin.rojet@orange.fr

FCM : montillot.fc@bourgogne-foot.fr

AS ASQUINS : 17 rue de la chévrerie - Asquins
asquins.as@bourgogne-foot.fr

AS DOMECEY : J. Luc Van Dorpe - 8 rue des roches - Usy
Domecy sur Cure - association-sportive-domecy@orange.fr

› BADMINTON

Lundi de 17h à 21h et samedi de 14h à 17h (3 samedis par mois seulement).

Contact : MBC : Elodie Dubois - 5 rue des framboisiers
Montillot - elodie.dubois62490@gmail.com

› ATHLÉTISME

Vendredi de 17h à 19h.

Contact : ACA : Thierry Castel - mairie - 37 grande rue
Avallon - 06 83 48 93 38
athetisme.avallon@gmail.com

› JUDO

Samedi de 12h à 14h.

› THÉÂTRE ÉQUESTRE

Erick Degoix - 11 rue des Framboisiers - Montillot
06 81 69 23 73

› GYMNASTIQUE DOUCE

Mardi de 19h à 20h30 et samedi de 10h à 12h.

Contact : ODSAA : Espace victor Hugo - 10 avenue Victor
Hugo - Avallon- odsaa@wanadoo.fr - 03 86 34 28 28

› ÉVEIL CORPOREL

Mercredi de 13h00 à 14h15.

Contact : ODSAA : Espace victor Hugo - 10 avenue Victor
Hugo - Avallon- odsaa@wanadoo.fr - 03 86 34 28 28



noël

Cette année le Noël des enfants est précédé par un spectacle à Lac Sauvain « Le Trésor de Barbababouche » à 15h30.

sortez vos décorations ...

Cette année, vous avez été quelques-uns à nous demander si, il serait possible qu'un sapin de Noël soit installé par « quartier ». Cette demande a été acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal...

Début décembre ces sapins seront installés sur Montillot et Vaudonjon, nous vous laissons le soin de les décorer...

Il est demandé à chaque parent d'accompagner leur enfant.

Puis le Père Noël distribuera les cadeaux à la Salle des Fêtes de Montillot avec goûter offert par la comité des fêtes.



LA PAGE DU CONSEIL

Informations municipales



- résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016 -

• Perspectives rentrées scolaires

Les travaux prévus sont terminés (cloison pour aménagement du dortoir). 19 élèves rentreront en septembre (maternelle +C.P.).

• Diagnostic accessibilité E.R.P. (travaux à prévoir)

Monsieur le maire donne le compte-rendu du dossier reçu par l'A.T.D. (agence technique départementale) et le détail des principales préconisations :

Abords de la mairie : rampe d'accès avec palier et plan incliné. Poignées de porte. Parking réservé handicapé à l'extérieur.

Sanitaire dans la cour de l'école : déplacement des équipements barre d'appui et barre seuil.

Accès cantine : dérogation pas de possibilité de plan incliné.

Maison des associations : place handicapé sur le parking.

Salle des fêtes : place handicapé-nez de marche (à voir avec la CCAVM).

Eglise : panneau stationnement handicapé accès au bâtiment dérogation pour impossibilité technique.

Agence postale : dépose devant la porte stationnement arrêté temporaire.

Le total des travaux s'élève à 10560.00€.

Il faut effectuer dans un premier temps les demandes de dérogation. Les priorités sont définies comme suit : accès mairie école et places de stationnement -nez de marches escalier salle des fêtes. Le conseil valide ces propositions. Mme Prevost propose une autre solution plus économique et préservant l'esthétique de la façade de la mairie à savoir la réception des personnels à mobilité réduite dans la salle des associations.

• Logements

La Poste : Une délibération est prise pour dépôt du dossier à l'huissier ; la procédure peut durer un an et demi, Le montant des frais s'élève à 1200.00€. Une visite du PACT aura lieu vendredi 29 juillet à 9h45 avec présence du locataire

Logement au dessus des écoles : Les travaux de fuites sur la toiture par l'entreprise Lairot et chappe doivent commencer demain ; L'agent d'entretien a commencé les petits travaux .

Deux demandes ont été reçues : une orale sans confirmation et une écrite de la part de Mme Guenet Dominique ; lecture est donnée de sa lettre de motivation. Les conseillers à l'unanimité décident de lui attribuer cette location à partir du 1er octobre pour un loyer 350.00€ + charges chauffage. Un courrier de confirmation lui sera envoyé.

• Rapport activités 2015 C.C.A.V.M.

Ces rapports sont adoptés et consultables en mairie.

• Travaux voirie

Ils sont terminés ; la route de la Croix Blanche est bien faite. Il est signalé que le bas de pays n'est pas valorisé. Il faudrait prévenir les propriétaires pour entretenir leurs extérieurs.

• Journée Yonne Tour sports

L'accueil pour les encadrants a été parfait ; 400 enfants ont participé à cette journée. Il sera nécessaire d'accroître la publicité pour les années à venir. Des remerciements sont adressés aux bénévoles ; il est noté la grande correction des animateurs. La buvette a été tenue par les parents d'élèves satisfaits de cette opération.

Les conseillers délibèrent pour la reconduction de cette journée.



• Forum des associations

Mme Prevost rappelle l'organisation de cette journée. Une demande sera envoyée au Conseil départemental pour récupération des panneaux d'affichage de «Yonne en scène». Chaque association a des intérêts différents ; une présentation de chaque association passera en boucle sur l'écran.

• Saint-Laurent : organisation de la journée

Vide grenier - escapade de la scène Famine au lavoir de Vaudonjon - démonstration tir à l'arc - jeux pour les enfants - poneys - Paella géante : 12€. Pour des raisons de sécurité toutes ces activités se dérouleront autour du gymnase et de la salle des fêtes.

• Réunion sous-Préfète travaux paysagers en site inscrit et classé

- Monsieur le Maire rappelle les principaux points. Un document est disponible en mairie.

- 4 mois sont demandés pour instruction des dossiers.

- une permanence à Saint-Père a lieu une fois par mois .

• Réseau d'eau

- Le syndicat de Mailly la ville sera intégré à la régie Forterre-Puisaye
- Compte-rendu activité Veolia : certaines modifications doivent être apportées à l'armoire électrique.
- Mme Prevost donne le compte-rendu de la réunion GEMAPI , il en ressort que la compétence sera donnée à la CCAVM. Une délibération est prise fixant la participation à 0.96€ par habitant pour les communes intégrées au Contrat Global Cure Yonne.

• Questions diverses

- Mme Prevost donne le compte-rendu de l'Assemblée générale UNA ; celle-ci sera sans doute regroupée avec celle de L'Isle sur Serein et Avallon
- Exposition de Photos : Mme Lechavallier donne l'avancement de ses recherches pour cette exposition qui aura lieu en fin d'année
- Il est signalé des vols de petits objets et vandalisme au cimetière

- résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2016 -

• Point sur les travaux

Logement de l'école : les murs et le plafond ont été repeints . Des remerciements sont adressés aux bénévoles en particulier à Monsieur Claude Carrel .La cuisine sera posée la semaine prochaine; un contrôle électrique sera réalisé par Pierre Milard

Logement de Vaudonjon : De la laine de roche en couche croisée doit être étalée sur le grenier afin d'améliorer l'isolation la peinture des volets et des portes sera refaite cet hiver.



Logement de la poste : Le dossier de recouvrement des dettes communales a été déposé chez l'huissier; un premier rapport devrait nous être adressé dans une quinzaine de jours. Un nouveau recommandé lui sera envoyé pour les nuisances olfactives et visuelles ainsi que pour la protection de ses animaux. L'ARS pourra être contacté pour ces problèmes.

Le conseiller du du PACT de l'Yonne (protection amélioration conservation et transformation de l'habitat) est revenu sur le site ; suite à cette visite, les dernières recommandations de travaux ont été effectuées par l'agent communal et le dossier est désormais conforme au niveau de cet organisme. La CAF ne réglera pas d'indemnité au locataire tant que ses loyers ne seront pas réglés. Son attestation d'assurance lui sera demandé ainsi que la preuve d'entretien de la chaudière et du ramonage de la cheminée.

• Réseau d'eau

Monsieur le Maire a repris les contrats initiaux concernant la fourniture d'eau à Bouteau : Montillot s'engage à fournir l'eau aux habitants de ce hameau au départ du réservoir. Concernant la turbidité dont se plaignent les habitants de ce hameau, l'équipe municipale qui s'occupe du réseau d'eau se réunira prochainement avec le Maire pour retravailler sur cette question.

Le coût de la facture d'eau de Mailly-la-Ville s'élève à 8800.00 € pour la période de juin 2015 à juin 2016 (conditions climatiques+ panne des pompes) .

Une baisse de pression à Vaudonjon chez M. Malaurent et Bazinet est signalée; la seule solution pour ces abonnés serait d'installer un surpresseur.

• Eclairage public

Les services de l'E.D.F. ont signalé un manque de puissance sur le village, d'où la nécessité de renforcer les transformateurs : un pour le projet de la clef des champs et l'autre dans le haut du village ; il est nécessaire de trouver un terrain de 12m2 . Des propriétaires seront sollicités pour cet emplacement.

Un technicien d'EDF sera contacté pour faire le point sur les contrats d'éclairage public.

Un problème d'éclairage à Tameron devra être résolu dans les plus brefs délais.



• Point sur le budget

Monsieur le Maire donne lecture des crédits utilisés. Le budget est respecté et ne devrait pas poser de problèmes d'ici la fin de l'année.

• C.C.A.V.M.

Monsieur le Maire donne lecture des validations de la dernière réunion de la C.C.A.V.M.

- Les offices de tourisme de Vézelay et d'Avallon seront transformés en EPIC .

- Le départ de la commune d'Arcy-sur-Cure de la CCAVM a été refusé par le Préfet, cette commune doit faire un nouveau dossier si elle souhaite adhérer à une autre communauté.

- O.G.S. : Rappel est fait que les contrôles effectués sur l'urbanisme n'ont rien à voir avec l'O.G.S. mais avec le site de Vézelay et les nouvelles directives de la DREAL .

- S.C.O.T.T. : Mme Prévost redonne des explications reprises sur le dernier Montillotois en ce qui concerne les appels à projet. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires de maisons fermées. Il est nécessaire de ne pas bloquer les terrains à vendre pour faire des zones inconstructibles.

- P.L.U.I. : Des réunions sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sont programmées le 5 octobre et le 9 novembre. La CCAVM demande la désignation d'un référent titulaire et d'un référent suppléant en vue de participer aux réunions de suivi sur le PLUI. Après délibération ces référents sont votés : référent titulaire : Catherine Prévost et suppléant : Pierre Diaz.

• Vie du village

Rentrée scolaire : Monsieur Laurent Mandron donne des informations suite à la rentrée scolaire qui s'est déroulée correctement. Le périscolaire se passe bien à Givry. Une personne supplémentaire est nécessaire à Montillot pour 3/4 d'heures de périscolaire.



Fleurissement du village : Le concours des maisons fleuries pourrait être relancé sur la commune. Un article paraîtra sur le prochain montillotois pour appel aux bonnes volontés désirant contribuer à l'embellissement du village.

Nuisances : Les problèmes de nuisance concernant le voisinage sont récurrents (chiens et poulailler).

Toute personne dispose du droit de posséder un animal domestique. Toutefois, votre animal ne doit pas causer de troubles de voisinage, notamment par des aboiements répétés. En effet, selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». L'un des 3 critères peut seul suffire à constituer un trouble de voisinage.

Montillotois : lecture est donné d'un courrier de Claudie Amores qui s'étonne du manque de communication autour de la rédaction de ce bulletin. Il est nécessaire d'établir un calendrier et de reformer un bureau efficace. Une réponse lui sera faite. Il est rappelé que tout article est le bienvenu.

Forum des associations : une vingtaine d'associations ont participé à ce forum. Les participants ont été contents de l'organisation et de la bonne ambiance de ce forum mais Mme Prévost regrette le manque de public. Elle remercie le comité des fêtes pour la restauration rapide ; un effort devra être fait sur la communication si l'opération est renouvelée l'année prochaine.

- résumé DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2016 -

• Eclairage public

Trois horloges ont été changées par Eiffage; le démarrage de l'éclairage public s'effectue par cellule selon la lumière extérieure. (extinction de 23h à 6h) afin d'augmenter la sécurité pour les enfants qui se rendent au point de transport scolaire.

En ce qui concerne l'entretien du réseau, la commune est liée avec un contrat avec Eiffage jusqu'en 2018 (il est à noter qu'Eiffage réagit plus rapidement sur les interventions).

En ce qui concerne la pose des guirlandes, il faudrait étudier la possibilité d'emprunter un camion - nacelle afin d'éviter le coût important de la facturation Eiffage.

• Etat budgétaire

Il est à noter aucune dépense extraordinaire. La ligne budgétaire est tenue. Les factures sont payées sans retard.

• Règlementation d'urbanisme

Réunion du 28 octobre : PLUI : il s'agissait de la 3ème réunion de ce type en présence de Guillaume Papin (chargé de mission pour l'élaboration du S.C.O.T.T. au sein du P.E.T.R.) ; De l'avis des participants, la réunion a été trop longue. Il est néanmoins à noter que Montillot est pour l'instant la seule commune à organiser ce genre de réunions d'informations.

La question posée est de savoir que se passera-t-il après ? Il reste trois années pour finaliser ce PLUI. Les communes qui ne font pas de demandes auront beaucoup de difficultés à imposer leurs projets.

Un registre de concertation préalable est disponible en mairie pour les habitants de la commune. Exprimez vous

Il est rappelé l'obligation de déposer une demande en mairie avant tout travaux d'urbanisme ou paysager.

Reunion du 14 novembre : Provoquée par André Villiers suite aux contrôles «virulents» effectués par la DREAL. 110 personnes étaient présentes dans la salle polyvalente. Il s'agissait de «prendre la température de ce qui se passe sur le terrain».

L'ensemble des participants est conscient de la nécessité de préserver le paysage mais les agriculteurs ne veulent pas être menacés, en effet ces manquements à la loi sont considérés comme un délit et non comme une infraction. (d'où quelquefois amende et tribunal).

Monsieur le Maire évoque le problème des friches qui deviennent bois faute d'entretien ; il existerait peut-être une possibilité de récupérer par la commune ces terres «sans maître» afin d'augmenter la réserve foncière de la commune. Affaire à suivre.



• Fêtes de fin d'année

Les dates sont rappelées par Mme Prevost qui donne en même temps aux conseillers présents le déroulé du prochain Montillois. (Un calendrier a été effectué pour les dates d'élaboration et de parution de ce petit journal)

Repas des anciens , le 4 décembre : organisé par le comité des fêtes ; gratuité pour les conseillers municipaux en remerciement de leurs implications tout au long de l'année, le personnel et les conjoints des personnes de plus de 70 ans , payant pour les autres personnes de -70 ans désirant participé au repas. ; pour les personnes ne souhaitant pas assister au repas bons de 25€ à retirer chez les commerçants.

15 décembre : réunion organisée par la CARSAT dans le cadre du programme prévention santé sénior sur le thème du «bien vieillir» pour les personnes âgées avec petite représentation théâtrale (les Z'astuces)

11 décembre : spectacle de Noël au gymnase organisé par la commune d'Asquins pour les enfants des communes du Vézélien.

21 décembre : spectacle à Lac Sauvain offert aux enfants de la commune par le C.C.A.S. de Montillot ; au retour : goûter des enfants offert par le comité des fêtes et distribution des cadeaux de la commune par le père Noël au pied du sapin à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire remercie vivement M. Rémy Vincent pour son bénévolat lors des repas du comité des fêtes et pour le cadeau qu'il a offert lors de la tombola de la soirée choucroute .

Il n'est plus facile de faire appel aux bonnes volontés pour animer le village, le réveillon de la Saint-Sylvestre ne pourra d'ailleurs pas avoir lieu faute de bénévoles, c'est dommage car nous avons plusieurs demandes ...

• QUESTIONS DIVERSES

Site internet : Ce site a été remis en route avec la participation d'Arnaud Bohelay et de Fabienne. Monsieur le Maire les remercie et invite les conseillers à aller consulter ce site et le faire vivre par leurs remarques ou suggestions.

O.G.S.: Monsieur le Maire informe que la gouvernance pourrait être gérée par le conseil départemental qui prendrait les frais de fonctionnement à sa charge tout en respectant la liberté de décision des membres de l'O.G.S.

P.E.T.R. et C.C.A.V.M.

Suite au recours effectué par le Maire de Tonnerre concernant un arrêté préfectoral sur le territoire ,le préfet a renoncé à faire appel et le P.E.T.R.2 sera donc mise en route avant la fin de l'année à la grande satisfaction des élus.

Lors de la dernière réunion de la CCAVM ,le bureau de l'office de tourisme a été voté, Monsieur le Maire fait part de la liste des membres élus .

Voies Intercommunales :

- Monsieur le Maire rappelle les tractations passées sur le classement de la voirie pour lequel il n'a jamais été d'accord. Pour lui il aurait été essentiel que la CCAVM prenne l'entretien de toutes les routes intercommunales à sa charge avec participation des communes si besoin.

-Fauchage des routes : une rémunération sera versée par la CCAVM pour les communes qui effectuent le fauchage par leurs propres moyens sur le réseau de la C.C.A.V.M.

-Une organisation devra être mise en place pour l'année prochaine en ce qui concerne l'entretien des routes communales.

- Les haies à l'angle de route de la Farges devront être coupées.

Entretiens divers :

- L'entretien du camion devra être réalisé : courroie de distribution et joints.

- Cloche du village : un devis sera demandé chez Bodet (problème de moteurs obsolètes)

- La facturation de l'eau est en cours :il est à signaler deux grosses fuites (la moyenne sur 3 ans sera réalisée pour ces abonnés) et fuite sur le réseau d'eau des Hérodats.

Affouages : A ce jour trois personnes sont inscrites; il faut respecter la date d'inscription qui pour cette année est clôturée.

Sapins de noel : Une suggestion des habitants a été reçue et acceptée pour avoir un sapin par quartier. Aux habitants d'en faire la décoration.

Prescriptions D'environnement, en sites « classés et inscrits»



Après plusieurs réunions, les services de l'Etat nous rappellent, les différentes procédures et prescriptions d'environnement, en sites « classés et inscrits» lorsque vous souhaitez effectuer des coupes forestières, arrachage de haie, construction ou extension de bâtiment, démolitions etc... Les démarches de travaux et les documents sont disponibles en Mairie.



INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Vous avez **jusqu'au 31 décembre** pour vous inscrire sur les listes électorales.

En 2017 auront lieu les élections présidentielles les **27 avril** et **7 mai 2017** et les élections législatives les **11 et 18 juin**.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

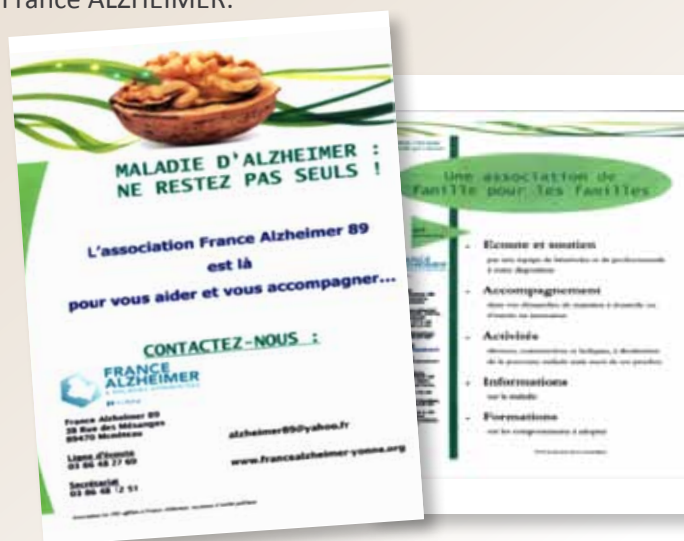
Pour toutes vos fêtes, réunions etc.. A votre disposition notre salle des fêtes.

Un calendrier des réservations est mis en ligne sur le site www.montillot.fr



MALADIE D'ALZHEIMER

Un soutien pour nos familles concernées, faite appel à France ALZHEIMER.



site INTERNET

Vous l'attendiez depuis un moment, il est enfin en ligne et consultable grâce à la collaboration d'Arnaud Bohelay et de Fabienne ; il est bien sur à améliorer et nous prendrons en compte toutes vos suggestions ; vous avez d'ailleurs une boîte à idée sur ce site. N'hésitez pas à l'ouvrir afin de nous aider dans la conception de cet outil moderne qui ne peut qu'améliorer la communication.



VOUS AVEZ LA PAROLE!

Avec plus de 91.3% de votes positifs, et plus de 80 visites distinctes, vous semblez aimer le nouveau site. Merci beaucoup!!! Mais nous pouvons encore l'améliorer. Pour cela, vos idées sont les bienvenues!

Point Poste et PtitS BOUCHONS

Notre Point-Poste vous permet :

- D'acheter vos timbres, des enveloppes prêtes à poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition
- De déposer vos lettres et vos colis
- De retirer vos lettres recommandées et vos colis
- D'effectuer des opérations financières, retraits d'espèces, demandes d'émissions de

paiement etc..

- Une tablette de connexion à internet est à disposition des usagers.

Ouverture le mardi et jeudi de 9h à 12h et 14h à 16h et samedi de 9h à 11h

Michelle ANTONI, pour nous tous Mimi, en plus de tenir le Point Poste, collecte les « PtitS bouchons » et nous la remercions.



Bienvenue !!

A compter du 1er novembre 2016, Madame Dominique GUENET habite le logement commune au dessus de la Mairie. Madame GUENET connaît bien notre village, pour y avoir passé des vacances et y avoir de nombreux amis. Nous lui souhaitons la bienvenue.

RÉPONSE À LA Lettre ouverte DE monsieur DE KERSABIEC.

Votre lettre ouverte du 3 novembre a le mérite de m'amener à plusieurs réflexions.

En effet il est toujours souhaitable de faire des propositions constructives pour répondre à des suggestions émanant d'un administré.

J'ai remarqué, que sur certains sujets, nous étions proches, à savoir comme vous lors de ma carrière, j'ai présidé différents organismes syndicaux professionnels importants j'ai aussi présidé plusieurs associations sportives, ainsi que des groupes de réflexions et de rapprochements d'idées et d'actions.

Le bénévolat fait partie de mon éducation.

En revenant vivre ma retraite au village là où ma mère est née, et où mon père a fait carrière, j'ai souhaité donner du temps à ce village que j'aime tant.

Les Villageois et « les anciens » m'ont élu et les conseillers m'ont désigné comme maire. J'en suis très fier

Nous sommes une équipe soudée, et nous travaillons tous pour l'avenir et le bien de notre village.

La tâche n'est pas facile : la baisse des dotations, la gestion de la C.C.A.V.M. , la probabilité de communes nouvelles etc font que nous devons prioriser certains dossiers.

Nous mettons l'accent sur l'entretien des rues et des routes, des bâtiments communaux, des aides aux associations, qui pour nous représentent une forme de vitalité propre au village, bien entendu nos commerces, nos artisans et nos paysans sont trop précieux au sein du village pour s'y désintéresser.

Pour mémoire, dans le cadre du PLUI et de la vision d'avenir du village plusieurs réunions publiques ont eu lieu, seule la réunion où étaient invités commerçants et artisans a eu une faible participation, (une entreprise (scierie) était présente). La commune ne peut pas s'investir dans la gestion du privé, mais à chaque fois qu'elle le peut, elle fait ses achats dans les commerces du village ou ses travaux par les artisans locaux.

Depuis plusieurs conseils un sujet récurrent revient régulièrement à savoir la prolifération des chats errants ainsi que les dégâts occasionnés par les pigeons, le conseil fait ce qu'il peut achat de maïs contraceptif, recherche de propriétaires des chats ; pour plus d'efficacité nous souhaiterions voir la création d'une association pour traiter ces problèmes. Cette association pourrait être abondée par des legs, des cotisations, ou des subventions communales ou autres. J'espère compter sur vous, vous qui êtes au cœur de ces problèmes

Pour les idées, je vous invite à consulter le site du village montillot.fr, et de les déposer dans la boîte virtuelle.

Espérant que ce courrier non polémique facilite les bonnes volontés.

Bien cordialement

Le Maire et le Conseil Municipal

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES SAINT-VINCENT 2017

Madame, Monsieur,

Le Comité de Saint-Vincent du Vézélien est l'organisateur de la prochaine « Saint-Vincent tournante du Grand Auxerrois ». Cette Saint-Vincent qui « tourne » sur tous les vignobles de notre département en dehors de ceux du Chablisien se tiendra le 15 janvier 2017 à Vézelay où 5 000 visiteurs seront attendus. Cette fête importante qui sera l'occasion de faire la promotion du vignoble, de la région et des vins du Vézélien nécessitera beaucoup d'énergie et la participation d'un nombre important de bénévoles pour tenir tous les postes (accueil, parkings, surveillance, salles expositions).

Ainsi, le Comité de Saint-Vincent du Vézélien sollicite comme en 2006 toutes les personnes qui pourraient donner quelques heures pour la préparation ou pour tenir un poste le 15 janvier.

Si vous acceptez de faire partie de ces bénévoles, nous vous serions reconnaissants de retourner au Président le coupon ci-dessous en sachant que vous aurez ultérieurement toutes les informations nécessaires pour mener à bien votre mission.

Avec l'espoir que vous réserverez une suite favorable à cette demande et avec nos remerciements anticipés, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président.

à vendre à MONTILLOT !

➤ Maison ancienne en bon état et entretenue régulièrement, rénovée dans les années 80/90, de 156 m² sur deux niveaux. Terrain clos de 1010m² avec dépendances : un garage/atelier de 91m² avec mezzanine et une petite maison de 26 m² de 2 pièces.



Au rdc : cuisine aménagée et équipée avec arrière cuisine munie de nombreux rangements, donnant accès à un WC et à une cave, un escalier menant à l'étage et un vaste salon/séjour avec cheminée.

A l'étage : palier desservant 3 grandes chambres avec placards, un dressing avec escalier menant aux combles, un bureau et une salle d'eau avec WC.

Chauffage électrique, diagnostics en cours. Prix de vente 157 000€.

Tél. : 06 51 27 01 52 ou 06 88 17 40 00

➤ Maison avec travaux comprenant : En rdc : Une grande cuisine aménagée, une grande pièce à vivre avec pierres et poutres apparentes, une pièce donnant sur cour.

A l'étage : 2 chambres dont une donnant sur une terrasse, salle d'eau, WC, cave et atelier.

Deux petits jardins à proximité de 150 et 88 m²
Prix : 52 000.00 euros



➤ Parcelles à vendre suite à la succession de Mme BARRAILLE née PETIT Dominique.

- LIEU DIT : COTAT BORNE
000 D 02 parcelle N° 956 nature : Lande de 00 ha 05 a 90 ca soit 590 M²

- LIEU DIT : VAUX CAILLE
000 B 01 parcelle N°736 nature : Lande de 00 ha 09 a 75 ca soit 975 m²

000 B 01 parcelle N°738 nature : Futaie de 00 ha 30 a 13 ca soit 3 013 m²

- LIEU DIT : LE CORBIER
000 D 02 parcelle N°626 nature : Lande de 00 ha 04 a 10 ca soit 410 m²

à vos agendas !!!

à Montillot...

. Décembre

- 4 décembre : **Repas des Personnes Agées** organisé par le comité des fêtes

- 4 décembre : **Exposition Photos sur la Vie d'Antan à Montillot**

De nombreuses photos ont été prêtées par des familles Montillotoises, qu'elles en soient remerciées, cela permettra aux habitants de se replonger dans leur souvenir avec nostalgie et émotion et de remettre un nom sur des visages bien connus.

- 11 décembre : **Spectacle de Noël des enfants du Vézélien** au gymnase

- 15 décembre à 10h15 : **Présentation du programme Prévention Santé Seniors Bourgogne autour de 7 thématiques du Bien Vieillir** organisée par la CARSAT (Caisse de Retraite). Dans le cadre de leurs actions de prévention, les caisses de retraite ont le plaisir de vous inviter à un théâtre-débat sur le thème du Bien Vieillir : « En scène les Zastuces ! ». Si vous souhaitez vous inscrire à ce théâtre-débat qui sera suivi par un moment convivial, vous pouvez contacter la coordination départementale du programme Santé Seniors au 03 86 72 11 88. N'hésitez pas à venir accompagné(e) et à en parler autour de vous, l'entrée est libre et gratuite.

- 21 décembre : **le Père Noël des Enfants** : Spectacle Sous le Chapiteau du Lac Sauvain à 15h30, puis goûter à la salle des fêtes à partir de 17h organisé par le comité des fêtes, distribution des cadeaux de Noël de la commune par le père Noël devant le sapin..

. Janvier 2017

Dimanche 8 janvier à 15 h : Galette des rois et vœux du maire - Commune de MONTILLOT

Le 15 janvier : Grande Saint Vincent Tournante de l'Auxerrois avec repas du samedi soir à la salle polyvalente.

Le 22 janvier 2017 : Loto du Foot Salle des Fêtes de Montillot
Montillot Football Club

Une info, une manifestation à communiquer ? N'hésitez pas à contacter la mairie.

Les informations sont diffusées dans le journal après validation de la commission municipale «Communication».

Directeur de Publication : Pierre Diaz / Chargée de commission : Elodie Dubois / Rédacteurs : Catherine Chedhomme, Fabienne Pechery, Pierre Diaz

Comité de relecture : Catherine Chedhomme, Fabienne Pechery, Pierre Diaz Cécile Chaussier / Conception graphique : Cécile Chaussier